

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mai 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Finances

07. Recrutement d'un maître d'œuvre pour la mise aux normes et la modernisation de la cuisine centrale et les locaux de la DGFFIP

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Antérieurement, chaque commune déléguée de Vire Normandie avait son mode de restauration. Les élèves de la commune de Vire déjeunaient dans les salles de restauration sur le site du Vaudeville. Une cuisine centrale était adossée à ces salles de restauration pour fournir les repas. Par ailleurs, elle produisait également des repas pour les centres de loisirs et le portage de repas du CCAS.

Au cours de l'année 2024, et dans une démarche de co-construction d'une prestation de qualité rendue au meilleur prix, la production des repas par la cuisine centrale du Vaudeville s'est étendue aux écoles de St Germain de Tallevende, Vaudry, Truttemer, Maisoncelles en complément de prestations déjà réalisées.

Parallèlement, pour apporter plus de confort aux enfants des écoles de Vire, des cantines de proximité ont été mises en place. Cette évolution permet de libérer les 6 salles de restauration.

Au printemps 2024, un contrôle des services sanitaires pour le renouvellement de l'agrément sanitaire faisait part de plusieurs demandes d'amélioration au sein de la cuisine centrale à la fois sur les aménagements des locaux ainsi que sur les équipements. Plusieurs interventions d'urgence ont ainsi été réalisées par les services, ce qui a permis de renouveler l'agrément. Mais une réflexion plus globale sur la modernisation et la mise aux normes de façon pérenne de la cuisine centrale apparaît comme une priorité pour la collectivité.

Une mise à jour doit également être réalisée sur l'ensemble des cuisine satellite au regard des analyses portées par les services vétérinaires.

La cuisine centrale de la commune a une production en liaison chaude, qui correspond à 145 000 repas par an. Il convient surtout de retenir une capacité de production de 800 – 1 000 repas jour en période scolaire.

Afin de s'assurer du maintien de l'agrément lors des prochains contrôles et d'assurer la production des repas dans de meilleures conditions, la commune de Vire Normandie prévoit la mise aux normes et la modernisation de la cuisine centrale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20250605-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/07 du 26 mai 2025 à 20h30



The floor plan illustrates the layout of the 1st floor, featuring a central corridor and several functional areas. Key rooms include:

- Bureaux:** Multiple offices, some labeled BUREAU 1 through BUREAU 6, and others with specific dimensions like 10.00, 11.00, 12.00, 13.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00, 25.00, 26.00, 27.00, 28.00, 29.00, 30.00, 31.00, 32.00, 33.00, 34.00, 35.00, 36.00, 37.00, 38.00, 39.00, 40.00, 41.00, 42.00, 43.00, 44.00, 45.00, 46.00, 47.00, 48.00, 49.00, 50.00, 51.00, 52.00, 53.00, 54.00, 55.00, 56.00, 57.00, 58.00, 59.00, 60.00, 61.00, 62.00, 63.00, 64.00, 65.00, 66.00, 67.00, 68.00, 69.00, 70.00, 71.00, 72.00, 73.00, 74.00, 75.00, 76.00, 77.00, 78.00, 79.00, 80.00, 81.00, 82.00, 83.00, 84.00, 85.00, 86.00, 87.00, 88.00, 89.00, 90.00, 91.00, 92.00, 93.00, 94.00, 95.00, 96.00, 97.00, 98.00, 99.00, 100.00.
- Salles de Réunion:** Meeting rooms, some labeled SALLE DE REUNION 1 through SALLE DE REUNION 6.
- Salles d'Archives:** Archive rooms, some labeled SALLE D'ARCHIVES 1 through SALLE D'ARCHIVES 6.
- Salles de Convivialité:** Social rooms, some labeled SALLE DE CONVIVIALITE 1 through SALLE DE CONVIVIALITE 6.
- Open Space:** Open areas, some labeled OPEN SPACE 1 through OPEN SPACE 6.
- Accueil Public:** Public reception area, some labeled ACCUEIL PUBLIC 1 through ACCUEIL PUBLIC 6.
- Cuisine:** Kitchen area.
- Local Vaisselle:** Dish area.
- Hall d'Entrée:** Entrance hall.

The plan also includes various dimensions for rooms and corridors, such as 14.33, 15.43, 16.43, 17.43, 18.43, 19.43, 20.43, 21.43, 22.43, 23.43, 24.43, 25.43, 26.43, 27.43, 28.43, 29.43, 30.43, 31.43, 32.43, 33.43, 34.43, 35.43, 36.43, 37.43, 38.43, 39.43, 40.43, 41.43, 42.43, 43.43, 44.43, 45.43, 46.43, 47.43, 48.43, 49.43, 50.43, 51.43, 52.43, 53.43, 54.43, 55.43, 56.43, 57.43, 58.43, 59.43, 60.43, 61.43, 62.43, 63.43, 64.43, 65.43, 66.43, 67.43, 68.43, 69.43, 70.43, 71.43, 72.43, 73.43, 74.43, 75.43, 76.43, 77.43, 78.43, 79.43, 80.43, 81.43, 82.43, 83.43, 84.43, 85.43, 86.43, 87.43, 88.43, 89.43, 90.43, 91.43, 92.43, 93.43, 94.43, 95.43, 96.43, 97.43, 98.43, 99.43, 100.43.

Afin d'être accompagnée dans cette opération de modernisation de la cuisine centrale et d'aménagement de bureaux pour la DGFIP, la Commune de Vire Normandie souhaite recruter un maître d'œuvre privé unique chargé d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini.

En attente d'une évaluation plus précise du programme sur l'évaluation du coût estimé de la Maîtrise d'œuvre, la procédure sera lancée, soit :

- Procédure MAPA : la procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
- Procédure d'appel d'offre ouvert en application de l'article R2172-2 du code de la commande publique. Cette procédure est soumise aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Il est envisagé de confier au maître d'œuvre les missions de base suivantes :

Mission(s)	Désignation
ESQ	Etudes d'esquisse
APS	Avant-projet sommaire
APD	Avant-projet définitif
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet
EXE	Etudes d'exécution et de synthèse
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Les critères de jugement des offres seront établis ultérieurement en lien avec le programme qui a dans ses missions l'assistance au maître d'ouvrage pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 15 Mai 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver ce projet de rénovation énergétique des bâtiments de Vire Normandie,
- D'approuver les conditions de la consultation de maîtrise d'œuvre relative aux travaux pour la cuisine centrale et les locaux de la DGFIP sur le site du Vaudeville,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/07 du 26 mai 2025 à 20h30

- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les pièces des marchés ainsi que tout document afférent,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter, dans le cadre de ce projet toute subvention ou co-financement auprès des différents partenaires.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	11
Vote Pour	38	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/07 du 26 mai 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 27

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 08

Le 26 Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 mai 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle		☒		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra			☒	
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand			☒	
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange			☒	
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques		☒		Samuel BINET
DROULLON Joël		☒		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric		☒		
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise		☒		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise		☒		Gilles ALLEGRE
LE DREAU Nathalie	☒			
LEBREYRE Yoann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250505-07-DEP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/07 du 26 mai 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MAINCENT Lyliane		☒		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis		☒		Cindy COIGNARD
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		☒		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude		☒		Serge COUASNON
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/07 du 26 mai 2025 à 20h30